



HAL
open science

L'intensification subjective de noms intensifs et son corrélat : sur [un degré de N Modif]

Christiane Marque-Pucheu, Takuya Nakamura

► To cite this version:

Christiane Marque-Pucheu, Takuya Nakamura. L'intensification subjective de noms intensifs et son corrélat : sur [un degré de N Modif]. Langue française, 2020, N°207 (3), pp.57. 10.3917/lf.207.0057 . hal-03329747

HAL Id: hal-03329747

<https://hal.science/hal-03329747>

Submitted on 19 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'intensification subjective de noms intensifs et son corrélat : sur *un degré de N Modif**

Subjective intensification of intensive nouns and its correlate: about *un degré de N Modif*

Christiane Marque-Pucheu
Lettres Sorbonne Université, Paris

Takuya Nakamura
LIGM, Université Gustave Eiffel, CNRS, ESIEE Paris

Résumé

Nous décrivons les distributions syntaxiques du nom *degré* en combinaison avec des noms abstraits (qualité, état, procès), notamment dans les SN indéfinis. La sémantique des grandeurs intensives (Van de Velde 1995) dénotées par des noms abstraits biaise la référence de tels SN, pour privilégier la zone supérieure d'une grandeur intensive. À cause de la nature évidemment subjective d'une telle catégorisation, le locuteur ne se contente généralement pas de donner une telle prédication, mais l'accompagne souvent en donnant le corrélat du degré atteint, lorsque le discours porte exactement sur cet aspect. Pour ce faire, il mobilise divers moyens syntaxiques allant de la parataxe à l'hypotaxe.

Mots-clés : nom *degré*, haut degré, noms abstraits, grandeurs intensives, expressions du corrélat d'un degré

Abstract

We describe the syntactic distributions of the noun *degré* 'degree', when it is combined with abstract nouns (quality, state, process), especially in indefinite noun phrases. The semantic nature of intensive magnitude denoted by the abstract nouns (Van de Velde 1995) imposes a semantic bias on what such a NP can designate: it is usually a higher zone of intensity that is referred to. Because of its evidently subjective nature, a categorization with *un degré Adj de* 'a Adj degree of' constrains the speaker to furnish a correlate to the degree in question, especially when the theme of discourse is about that aspect of the quality, state or process. To describe this correlate, he / she puts to use such diverse syntactic structures as parataxis and hypotaxis.

Keywords: noun *degree*, high degree, abstract nouns, intensive magnitude, expressions of the correlate of a degree

* Nous remercions Liana Tronci pour sa lecture attentive et ses suggestions ainsi que les relecteurs de *Langue française* pour leurs remarques constructives.

1. INTRODUCTION

Dans ce qui suit, nous décrivons les distributions syntaxiques du nom *degré* en combinaison avec les noms abstraits (qualité, état, procès), notamment dans les syntagmes nominaux indéfinis.

Les problèmes abordés sont représentés dans des questions banales de la vie quotidienne : si un médecin dit à un patient : *en cas de douleur, prenez ce médicament*, ce dernier le prend lorsqu'il ressent de la douleur et s'il n'en ressent pas, il ne le prend pas. Le découpage linguistique de la réalité opéré par la combinaison des signes *en cas de douleur* divise le monde du patient en deux états différents : *douleur* ou *absence de douleur* (catégorisation claire). Mais si le même médecin dit au patient : *selon le degré de douleur, prenez ces cachets*, ce dernier peut demander une précision que le premier se sentirait, naturellement, obligé de donner : *en cas de douleur faible, prenez-en un, en cas de douleur forte, prenez-en deux, mais pas plus de huit par jour*, etc. Or, *qu'est-ce qu'une douleur forte ou faible ?* Il est difficile d'y associer un référent discret : pour désigner différents degrés de douleur, on ne peut que recourir à certains adjectifs de grandeur¹, dont le corrélat objectif ne se trouve pas dans la douleur même, mais ailleurs, p. ex., dans le nombre de cachets qu'on prend. Une douleur faible peut ainsi être associée à la prise d'un cachet de paracétamol.

La référence à un degré particulier d'une propriété, d'un état ou d'un procès, désignés par les noms abstraits, peut donc se faire de deux façons. D'une part, la référence est réalisée de façon subjective, par l'emploi d'adjectifs d'intensité pour qualifier un degré particulier (*douleur forte* qui se distingue, arbitrairement, de *douleur légère*, même s'il est difficile de dire exactement ce que cela implique) ; différentes sortes d'une qualité ou d'un état donnés se différencient ainsi, au sein de la catégorie désignée, principalement par les adjectifs de grandeur, ce qui semble découler du fait qu'une telle qualité ou un tel état appartiennent au domaine des « grandeurs intensives », selon Van de Velde (1995). D'autre part, la référence à un degré particulier comporte un aspect relatif : comme nous le présentons ci-dessous, les occurrences des syntagmes nominaux abstraits avec le spécifieur nominal *un degré de* sont, dans de nombreux cas, accompagnées d'un corrélat du degré atteint. La désignation d'un degré dans les constructions *atteindre un degré Adj* s'accompagne souvent d'un état ou d'un effet corrélatif lié à ce degré. On peut ainsi avoir accès au contenu d'un degré particulier d'un domaine abstrait, indirectement, par ce que désigne le corrélat de ce degré.

L'accès à travers son corrélat à un degré particulier d'un domaine abstrait est bien ancré dans la langue ; le français connaît même une conjonction complexe de sens consécutif à *un tel degré que*², spécialisée pour introduire une conséquence ou un résultat, dus au degré extrême atteint. Cette formulation semble suggérer intuitivement qu'une propriété ou un état connaît une succession de degrés, allant du plus bas au plus haut, mais que les degrés intermédiaires ne produisent aucun effet corrélatif perceptible qu'une fois le plus haut degré atteint. Au contraire, nous montrons, données à l'appui, que, dès qu'il s'agit d'appliquer au domaine abstrait une catégorisation par le syntagme indéfini *un degré de*, la propriété, l'état ou le procès en question sont toujours saisis à un degré d'intensité forte (comme le montrent les adjectifs co-occurents) et que dans de nombreux cas, ce degré est précisé par son corrélat, soit de manière explicite par l'expression corrélatrice *tel...que*, soit par divers procédés parataxiques et hypotaxiques.

Nous montrons ainsi que la catégorisation d'un domaine abstrait par le nom *degré* implique un biais dès le départ.

2. NOMS INTENSIFS ET *DEGRÉ*

2.1. D. Van de Velde (1995), spécifieur et modifieurs de noms intensifs

¹ Nous ne mettons pas en cause la gradation médicale d'une douleur, qui existe et qui a instauré différents types d'échelles de la douleur. Il s'agit simplement d'emplois quotidiens de ce terme par un locuteur non spécialisé.

² Hybertie (1996) ne traite pas la locution conjonctive de conséquence à *un tel degré que*, au profit de *à tel point que*. Pour cette dernière, cf. également Nakamura & Marquie-Pucheu (2018).

Dans son étude sur la sémantique des noms de matière et d'abstraction, D. Van de Velde (1995)³ décrit quelques caractéristiques formelles et interprétatives des modificateurs et des déterminants de noms abstraits et en rend compte en recourant à la caractéristique sémantique de ces derniers, qui consiste à désigner un domaine d'intensité.

Se référant à J.-C. Milner (1978), D. Van de Velde (1995) considère le nom *degré* comme le spécifieur le plus « neutre » qui soit, avec le nom *niveau*, pour les noms de grandeurs intensives (qualité ou état) auxquels il est préposé (1a). Le même nom forme un syntagme prépositionnel adverbial de quantité (1b), en cooccurrence avec un déterminant partitif sur le nom intensif. Il est ainsi possible de former deux phrases que l'on peut interpréter de la même façon :

1. a) Il est rare d'avoir ce degré de courage.
b) = Il est rare d'avoir (du + *un) courage à ce degré.

Ces deux contextes sont typiquement ceux de spécifieurs de quantité. Mais le nom *degré* possède également une caractéristique des noms de qualité, celle d'apparaître comme un complément de nom dit « de qualité », syntagme où le spécifieur de quantité est normalement exclu :

2. Il a fait preuve d'une compréhension d'un degré vraiment rare.

L'auteure remarque que le spécifieur *degré* ne peut jamais apparaître seul, mais qu'il est accompagné d'adjectifs de grandeur ou d'appréciation, tels que *tel*, *remarquable*, *rare*, *élevé*, *haut*, *bas*, *supérieur*, *inférieur*, *exceptionnel*, *médiocre*, etc. (1995 : 144)⁴.

Les particularités interprétatives du nom *degré*, lorsqu'il spécifie les noms intensifs, semblent provenir du fait que le champ de la grandeur intensive « n'est pas un champ orienté de manière symétrique et inverse de part et d'autre d'une ligne, mais [qu'il] se déploie dans une orientation unique à partir d'un degré zéro » (Van de Velde, 1995 : 139), contrairement à un objet réel dont les grandeurs sont divisibles par définition⁵.

2.2. *Un degré de ... Modif* : un spécifieur avec modifieur obligatoire

Lorsque le syntagme indéfini *un degré de* fonctionne comme le spécifieur d'un nom intensif, le locuteur n'opère pas simplement le découpage en plusieurs parties d'un domaine, dont chacune correspond à la taille d'une unité objectivement mesurable, comme c'est le cas, p. ex., du découpage en degrés de la température. Le nom *degré* appliqué à un domaine mesurable permet ainsi une catégorisation claire : un syntagme nominal indéfini tel que *un degré de température* peut désigner un membre quelconque de l'ensemble des degrés. Ce n'est pas le cas lorsque le même nom s'applique à un nom abstrait : cf. *un degré de (colère + douleur + tristesse + ...)*. Pour que ce dernier type de syntagmes soit acceptable, il faut une béquille formelle, appelée parfois *modifieur* obligatoire (Giry-Schneider 1996 ; Laporte 1997) : cf. *un degré de (colère + douleur + tristesse + ...)* (*extrême + suprême + ...*).

Si *un degré de* s'appliquant à un domaine mesurable peut être considéré comme un spécifieur nominal, fonctionnellement équivalent à un déterminant nominal, la même séquence appliquée à un domaine intensif ne peut pas être simplement considérée comme telle, puisqu'il lui faut un modifieur. En effet, ce n'est pas tant *un degré de* que la séquence discontinue *un degré de ... Modif* qui apporte un découpage au domaine intensif : ce n'est qu'à travers la prédication adjectivale que l'on peut catégoriser une portion du domaine intensif par le nom *degré*⁶.

Pour traduire les observations de D. Van de Velde (1995) et décrire formellement l'importance interprétative primordiale du modifieur dans la séquence *un degré de ... Modif*, on peut recourir aux

³ Cf. aussi Flaux & Van de Velde (2000 : Chap. IV).

⁴ On trouve dans ce paradigme des adjectifs dits « intensifs » (Romero 2017).

⁵ En général, il est possible d'associer à ces grandeurs une unité qui a donc des multiples et des sous-multiples.

⁶ Il reste à étudier les particularités de ce type de spécifieurs à modifieur obligatoire par rapport à d'autres noms spécifieurs-quantificateurs, p. ex., *un bout de fromage* (Benninger 1999).

raisonnements formels et distributionnels et nous choisissons pour ce faire le cadre du lexique-grammaire (Gross 1981, Harris 1976, entre autres).

2.2.1. Phrases nominale et adjectivale

Les noms intensifs (*Nint*) peuvent fonctionner comme prédicats dans une phrase simple à verbe support *avoir* (3a), qui peut être interprétée de la même façon qu'une phrase à verbe support *être* dont l'adjectif prédicat est morphologiquement associé au nom intensif. Comme le montre l'agrammaticalité de (3c), les déterminants sont contraints dans la phrase nominale : un article partitif s'impose, au détriment de l'article zéro ou d'un déterminant indéfini^{7,8} :

3. a) N_{num} avoir DU *Nint* = : Pierre a du courage.
- b) N_{num} être Adj = : Pierre est courageux.
- c) *Pierre a (\emptyset + un) courage.
- d) N_{num} avoir un degré (Adj + * \emptyset) de *Nint* = :
Pierre a un degré (exceptionnel + * \emptyset) de courage.
- e) N_{num} avoir UN *Nint* (Adj + * \emptyset) = :
Pierre a un courage exceptionnel.

À côté de la phrase du type (3a), il existe une phrase du type (3d) où le nom intensif est spécifié par *degré* et dans ce cas, la présence d'un modifieur et d'un déterminant indéfini est obligatoire⁹.

La comparaison entre (3a) et (3d) révèle les points suivants : (3a) est sémantiquement « neutre » quant à l'intensité par rapport à (3d), du fait que la seule intensité en jeu ne doit sa force qu'au lexème *courage*, comme l'intensité d'une phrase adjectivale (3b) ne la doit qu'au lexème *courageux*. Par ailleurs, l'équivalence interprétative des exemples (3d-e), remarquée également par Van de Velde (1995), indique que la séquence discontinue *un (degré)... Adj* constitue une prédication supplémentaire¹⁰. Elle porte sur la prédication d'une qualité / état de base exprimée par (3a-b), qui subsiste lorsque l'on applique la négation à (3d-e). Ce qui est nié est le degré particulier dont il s'agit :

4. Dans cette affaire, Pierre n'a pas eu un (degré de + E) courage exceptionnel mais il est quand même courageux.

L'aspect « supplémentaire » de cette prédication s'observe, d'ailleurs, dans les phrases présentant les mêmes interprétations que (3d-e) et où le nom *degré* s'extrait du SN sur le nom intensif pour former le noyau du syntagme prépositionnel¹¹. C'est ce qu'indique en (5b) le test de la négation :

5. a) N_{num} (avoir DU *Nint* + être Adj) à un degré Adj = :
Pierre (a du courage + est courageux) à un degré exceptionnel.
- b) Pierre (n'a pas du courage + n'est pas courageux) à un degré exceptionnel.

Le « spécifieur » *degré* fonctionne comme un nom approprié¹² à la prédication d'intensité adjectivale : c'est un support d'adjectifs d'intensité. Il apparaît dès qu'il s'agit d'apporter une information sur l'intensité d'un prédicat nominal exprimant une qualité ou un état ; si cette prédication de base est réalisée par un prédicat adjectival, le même spécifieur apparaît dans un syntagme prépositionnel. Le poids (ou la dominance) de la prédication adjectivale dans des types de phrase tels que (3d-e) s'observe dans la phrase copulative suivante où l'adjectif *exceptionnel* fonctionne comme le prédicat principal de la phrase :

⁷Par la suite, nous représentons par *DU*, *UN* et *LE* toutes les formes déclinées des articles partitif, indéfini et défini, respectivement. Le signe \emptyset indique l'absence d'éléments.

⁸ Un article indéfini peut apparaître seul, avec un accent emphatique sur *courage* (dans une intonation exclamative). Mais il s'agit d'une exclamative et non d'une assertion.

⁹ Sur ce sujet, cf. Kleiber (2016), p. ex.

¹⁰ La notion de « hiérarchisation de prédicats » dans un énoncé est due aux travaux de Muller (1996, 2008).

¹¹ On peut voir un lien transformationnel entre le syntagme nominal *un degré Adj de N* et *Dét N à un degré Adj*. Gross (1977), parle de « restructuration du syntagme nominal ».

¹² Pour la notion de nom approprié, v. Harris (1976), Laporte (1997).

6. *LE (degré de + E) Nint est Adj = :*
Le (degré de + E) courage de Pierre est exceptionnel.

2.2.2. Degré comme support du prédicat adjectival

Par ailleurs, parallèlement à la phrase (3d), on peut construire des phrases comportant comme sujet un nom de propriété ou d'état. Le verbe support le plus approprié dans cette configuration¹³ est le verbe *atteindre*, ou *atteindre à* qui introduit une nuance de sens¹⁴, et non *avoir* :

7. a) *LE Nint de (N_{hum} + N_{-hum}) atteindre un degré Adj = :*
Le courage de Pierre (??a + atteint) un degré exceptionnel.
b) #Le courage de Pierre (a + atteint) un degré.
c) Le courage de Pierre (*a + atteint) un degré (où + auquel) personne ne peut l'égaliser.
d) Le courage de Pierre atteint un degré extrême (où + auquel) personne ne peut l'égaliser.

Le verbe *atteindre* n'exclut pas un sujet désignant le siège d'une propriété ou d'un état (*Nsiège = N_{hum} ou N_{-hum}*) :

8. (*N_{hum} + N_{-hum}*) *atteindre un degré Adj de Nint = :*
Mais dans le meilleur des cas aucun film ne saurait atteindre à un certain degré de complexité. (S. de Beauvoir, *Tout compte fait*, 1972)

Dans ce cas, le nom intensif peut entrer dans la construction prépositionnelle *dans LE Nint*¹⁵ :

9. [...] il se félicita d'avoir ainsi atteint sans tapage un certain degré dans l'abnégation. (R. Queneau, *Le dimanche de la vie*, 1951)

Notons qu'avec le verbe *atteindre* également, le nom *degré* précédé d'un déterminant indéfini et sans modifieur ne permet pas de former une phrase d'emblée acceptable (7b) : un adjectif (7a) ou une relative (7c) est nécessaire. Les deux types de modifieurs ne couvrent pas la même fonction sémantique puisqu'ils peuvent porter sur le même nom sans coordination (7d). Si deux modifieurs assument la même fonction, il faut une coordination : *voiture rouge et rapide vs voiture rapide impressionnante*.

Ce n'est pas seulement la réorganisation thématique qui motive l'emploi du verbe *atteindre* : avec ce verbe, le choix d'adjectifs se limite à ceux désignant la zone haute (§ 3.2), si l'on compare l'intensité à une échelle verticale. Dans l'absolu, rien n'empêche que le nom *degré* serve de support à un adjectif désignant la zone intermédiaire ou basse :

10. a) [...] il ne s'ensuit pas le moins du monde que la qualité musicale soit, en raison de ce fait, d'un degré inférieur. (H. Potiron, *La musique d'église*, 1945)
b) # [...] il ne s'ensuit pas le moins du monde que la qualité musicale atteigne, en raison de ce fait, un degré inférieur.

Le contraste d'acceptabilité entre la construction en *être de* (10a) et celle en *atteindre* (10b) indique qu'il y a une sélection de restrictions entre le prédicat principal (adjectif de grandeur) et son verbe support (*atteindre / être de*), abstraction faite des contraintes liées à l'aspect nominal¹⁶.

2.2.3. Construction « focalisateur de l'intensité haute »

¹³ Pour la diversité des verbes supports, cf. Gross (1998).

¹⁴ Nous ne prenons pas en compte *atteindre à* dans cette étude. Citons également *parvenir à*, qui est comparable à *atteindre*. Nous excluons les emplois du déterminant numéral *un* (qui s'oppose à *deux*, *trois*, etc.), ce qui amènerait dans les exemples à considérer un ensemble de verbes de mouvement abstrait : (*baisser + descendre + monter...*) *de (un / deux / ...) degré(s)*.

¹⁵ Il s'agit également de la restructuration du groupe nominal. Cf. Gross (1977).

¹⁶ Par *aspect nominal*, nous entendons le changement de qualité inhérent à un nom abstrait : p. ex., la qualité de *complexité* peut augmenter ou diminuer. Le verbe *atteindre* met en lumière cet aspect changeant d'une qualité et met tout particulièrement en valeur l'atteinte d'un degré supérieur (*atteindre un (??bas + haut) degré de complexité*).

La phrase du type (3d), où D. Van de Velde (1995) a vu la présence d'un spécifieur nominal en simple alternance avec l'article partitif, doit être fonctionnellement réinterprétée comme un cadre de phrase comportant obligatoirement un paradigme d'adjectifs qui jouent le rôle du prédicat dominant. Ce cadre de phrase sert à mettre en focus, non pas le prédicat nominal intensif lui-même, mais un de ses aspects inhérents, le degré intensif. La catégorisation par le syntagme indéfini *un degré (de)* appliquée à un *Nint* implique simultanément la catégorisation subjective par un modifieur du domaine intensif¹⁷.

La série de phrases avec le verbe *atteindre*, quant à elle, permet de mettre en position de sujet le nom intensif, ce qu'interdit le verbe support *avoir*. Le cadre phrastique construit sur ce verbe a donc, d'un côté, le rôle de réorganisation thématique. D'un autre côté, par son sémantisme, ce verbe impose des restrictions aux adjectifs modifiant le nom *degré* : *atteindre un degré* est un support complexe d'adjectifs d'intensité haute. Avec ce support, le locuteur met en lumière l'aspect intensif d'une qualité, d'un état ou d'un procès, et de surcroît, dans son degré haut¹⁸. Son choix, ou la catégorisation linguistique qu'il applique au domaine abstrait, n'est pas neutre.

Quand on prédique un haut degré de courage ou de complexité de quelqu'un ou de quelque chose, il n'y a pas de référent objectif, comme le serait un point sur une échelle. Donc, souvent, le locuteur ne se contente pas de dire simplement des phrases telles que (11) :

11. a) Luc a atteint un haut degré de courage.
- b) Le film n'a pas atteint un haut degré de complexité.

Il accompagne son énonciation d'une description d'un autre état du monde, qui se comprend comme un corrélat du degré de qualité / état / procès mentionné :

12. a) Sous ce régime totalitaire, en élevant publiquement la voix contre la discrimination, Luc a atteint un haut degré de courage.
- b) Le film est bourré de clichés sans autre but qu'explicatif, il n'a pas atteint un haut degré de complexité.

La catégorisation approximative et subjective d'un haut degré de courage ou de complexité se précise, grâce à des cadres de phrase élargis comme en (12) et (13). Le locuteur précise ce qu'il entend par entité linguistique « vague »¹⁹ en donnant pour corrélat un autre fait :

13. a) Élever publiquement la voix contre la discrimination, cela représente un haut degré de courage de la part d'un citoyen ordinaire.
- b) Bourrer un film de clichés explicatifs, ce n'est pas atteindre un haut degré de complexité dans un film.

Nous observons ci-après quels sont les adjectifs qui apparaissent avec le nom *degré* dans des constructions en *atteindre* (§ 3.2), comment une relative peut fonctionner comme adjectif ou désigner le « contenu » d'un degré (§ 3.3), et quels sont les moyens syntaxiques utilisés pour introduire la relation entre *atteindre un degré Adj* et son corrélat (§ 3.4).

3. ATTEINDRE UN DEGRÉ ADJ, ÉTUDE DE CORPUS

3.1. Etude de corpus

Nous avons extrait du corpus Frantext²⁰ toutes les occurrences du nom *degré* (9409 exemples) et nous y avons cherché des exemples où les syntagmes indéfinis *un degré...Modif* se construisent

¹⁷ Paradoxalement, le nom *intensité* ne se construit pas, normalement, avec un nom intensif :
 ??une intensité de {courage + sérieux + complexité + perfection + etc.}
 {remarquable + exceptionnelle + médiocre + dérisoire + etc.}

Il n'est pas co-occurent du nom *degré*, non plus :

*un degré d'intensité de {courage + sérieux + complexité + perfection + etc.}
 {remarquable + exceptionnel + médiocre + dérisoire + etc.}

¹⁸ La conception du degré d'une propriété ou d'un état coulissant sur une échelle ne s'applique pas à l'occurrence de *degré* dans cette construction. Cf. Kleiber (2007).

¹⁹ Le locuteur essaie de lever le vague quand il met en cause le degré d'une propriété. Pour le *vague* en langues, cf. Kleiber (1987).

comme compléments d'objet du verbe *atteindre*. Cela donne à peu près 150 exemples. Les phrases étudiées se schématisent de la façon suivante :

14. a) Nsiège atteindre un degré Adj de ø Nint
- b) Nint atteindre un degré Adj

Les différences dues au positionnement de Nsiège et de Nint mises à part, selon la nature des adjectifs, trois groupes peuvent être distingués :

15. a) ...atteindre un certain degré... (25 exemples)
- b-1) ...atteindre un degré Adj / Rel ... (66 exemples)
- b-2) ...atteindre un Adj degré... (28 exemples)
- c) ...atteindre un (tel) degré (tel)... (18 exemples)

Nsiège désigne le possesseur de la qualité ou de l'état (ou le siège du procès), eux-mêmes désignés par Nint. Adj peut être préposé ou postposé au nom *degré*, parfois au syntagme *un degré de Nint* en entier. Nint peut occuper la position sujet également, en laissant seul comme objet direct le syntagme nominal indéfini en *degré* :

16. Nint atteindre un (certain degré + degré Adj + Adj degré + tel degré)

Le modifieur n'est pas limité aux adjectifs : il peut prendre la forme d'une relative qualifiant directement le *degré* dont il s'agit. Elle sert clairement à désigner un *degré* :

17. N atteindre un (Adj) degré de Nint (qui + que + où + auquel + ...) P

Nous avons exclu de notre corpus d'occurrences de *atteindre-degré* les exemples suivants :

1) le syntagme *un degré de Nint* ne s'accompagne d'aucun modifieur, mais est modifié lui-même par le participe passé *atteint* ou une relative comportant le verbe *atteindre* ; dans ce cas, le verbe est sous la modalité négative et il fonctionne comme un modifieur de haut degré, voire superlatif (13 exemples) :

18. a) Comprenez-moi ; il y a un degré d'ignominie que je suis sûr de ne pas atteindre ... (H.-R. Lenormand, *Le Simoun*, 1921)
- b) Dans le chant XI, la paraphrase du pater est d'une beauté qui tient du prodige ; le langage humain se hausse tout d'un coup à un degré que nous n'atteignons plus [...] (Green, *Journal* : t. 3, 1940-1943)

2) le nom *degré* est au pluriel, accompagné d'adjectifs tels que *variés*, *différents* : l'emploi au pluriel implique alors l'existence de plusieurs degrés d'une propriété concernée (7 exemples) :

19. a) [...] en effet, le saurissage peut atteindre des degrés variés selon la durée respective du salage et du saurissage. (*L'industrie des conserves en France*, 1950)
- b) (...) des civilisations atteignant des degrés de complexité très différents. (Daumas (dir.), *Histoire de la science*, 1957)

L'exemple (19) montre, cependant, que cet emploi apparaît en association avec un Nint qui peut avoir plusieurs degrés objectivement définissables : p. ex., le procès de saurissage a pour corrélat la durée du salage et de celle du saurissage.

Nous observons dans ce qui suit des adjectifs autres que *certain* et *tel*, pré- ou post-posés au nom *degré*, pour vérifier qu'ils sont tous d'une intensité haute dans la zone haute. Ensuite, nous décrivons comment l'affirmation du haut degré d'un Nint est souvent accompagnée de son corrélat.

3.2. Adjectifs intensifs modifiant *degré*

Les adjectifs qui apparaissent dans ces contextes sont²¹ :

– en position pré-nominale :

suffisant (1), *suprême* (1), *fort* (1), *grand* (1), *semblable* (1), *haut* (20), *inoubliable* (1) et *rare* (1)

²⁰ Corpus Frantext, 20^e siècle. Il comporte 2191 textes et 108 millions de mots. Le genre textuel prédominant est littéraire (roman, poésie, théâtre) mais il comporte aussi des textes non littéraires, tels que des traités ou des essais scientifiques.

²¹ Il s'agit des positions attestées dans notre corpus : l'adjectif *rare*, p. ex., s'y est trouvé en position post-nominale, mais il peut apparaître devant le nom *degré*.

– en position post-nominale :

élevé (7), *haut* (1), *aigu* (1), *intense* (1), *idéal* (1), *supérieur* (3), *suffisant* (2), *extrême* (1), *inouï* (1), et *morbide* (1)

– en postposition au syntagme *un degré de Nint* :

appréciable (1), *suffisant* (1), *extrême* (1), *effrayant* (1), (*difficilement*) *descriptible* (1), *inconnu* (1), *avancé* (3), *comparable* (1), *supérieur* (1), *surnaturel* (1), *élevé* (2), *grand* (1), *unique* (1), *critique* (1), *sans rapport (avec)* (1), *inouï* (1) et *égal* (1).

Les adjectifs peuvent être, de surcroît, modifiés par des adverbes comparatifs, intensifiables eux-mêmes par des adverbes de degré, tels que (*beaucoup*) *plus* (haut), *un peu* (élevé), *assez* (élevé), etc.

On s’aperçoit que les adjectifs co-occurents du nom *degré* complément du verbe *atteindre* sont soit lexicalement orientés vers la zone supérieure d’une échelle (*haut*, *élevé*, *aigu*, *intense*, *extrême*, *avancé*, *grand*), soit porteurs d’un jugement par rapport à quelque critère ou à une autre entité qui possède le même type de qualité ou état (*suffisant*, *supérieur*, *rare*, *critique*, *idéal*, *morbide*, *comparable*, *égal*, *unique*), soit porteurs d’un jugement subjectif (*inoubliable*, *inouï*, *appréciable*, *effrayant*, *difficilement descriptible*, *inconnu*).

3.2.1. Adjectif de jugement subjectif

Les adjectifs qui expriment un jugement subjectif portent tous sur le haut degré atteint par une propriété, un état ou un procès : le locuteur affirme que ce *degré* est *inoubliable*, *inouï*, *appréciable*, *effrayant*, etc.²² C’est un cas de catégorisation subjective. Ils occupent, théoriquement, un autre paradigme que celui occupé par les adjectifs désignant une zone supérieure par rapport à une échelle, mais la co-occurrence des deux types d’adjectifs n’a pas été observée (20a). Par ailleurs, bien qu’un *degré bas* puisse faire l’objet d’un jugement subjectif, un degré *inoubliable* est difficilement interprété, pragmatiquement, comme désignant un degré bas lorsqu’il s’applique à un nom intensif (20b), à moins que ce ne soit ironique (20c). C’est dû à la nature hyperbolique des adjectifs exprimant l’incapacité cognitive :

20. a) ??Le mécanisme a atteint un haut degré de perfectionnement inoubliable.
b) un degré de politesse incroyable
= un haut degré de politesse
≠ un degré de politesse (faible + bas)
c) L’employé est d’un degré de politesse incroyable : je ne reviendrai jamais.

Les adjectifs de jugement subjectif sont donc interprétés plutôt comme dans le paradigme des adjectifs d’intensité haute. L’incongruité de l’enchaînement discursif suivant montre que pour certains, le degré peut même être perçu comme un degré superlatif :

21. #Le mécanisme a atteint un degré de perfection (inoubliable + inouï + ...) mais il peut s’améliorer encore.

Voici quelques exemples :

22. a) [...] le théâtre et la danse avaient atteint à Surakarta un *inoubliable* degré de perfection. (J. Cuisinier, *La danse sacrée en Indochine et en Indonésie*, 1951)
b) La dernière guerre avait vu la puissance atteindre un degré *inouï*, mais brutal et sans nuances. (C. de Gaulle, *Œuvres*, 1963)

Contrairement à la catégorisation subjective opérée par des déterminants complexes du type *une sorte de* ou *une espèce de* (cf. Kleiber 1987 ; Capin, Benninger & Vladimirskaja, dans ce volume),

²² Les adjectifs exprimant une incapacité cognitive du type *incroyable* apparaissent également comme modificateurs du nom *point* dans un syntagme adverbial du type *à un point Adj* et ils servent à introduire une subordonnée en *quel* : *C’est incroyable à quel point...* constituant une phrase exclamative (cf. Nakamura & Marque-Pucheu 2018). Il est possible d’observer le même type de parallélisme entre *à un degré incroyable* et *C’est incroyable à quel degré...* Mais nous n’avons pas étudié les occurrences en *quel*.

les adjectifs (*inoubliable*) ou les syntagmes adjectivaux (*difficilement descriptible*) qui nient la capacité cognitive du locuteur – et sont donc subjectifs – ne fonctionnent pas comme atténuateurs mais comme intensificateurs.

3.2.2. Adjectif d'intensité absolue

L'adjectif *extrême* décrit, évidemment, le degré superlatif :

23. [...] des liaisons nerveuses temporaires, [...] qui, par un double processus d'irradiation, puis de concentration, peuvent atteindre un degré extrême de spécialisation. (M. Daumas (dir.), *Histoire de la science*, 1957)

Le rôle que joue un adjectif d'intensité absolue est décrit en 3.3.2., en contraste avec une relative résultative.

3.2.3. Adjectif comparatif per se ou adjectif de comparaison subjective

Soit par son sens lexical comparatif, soit grâce à un adverbe comparatif qui le modifie, un adjectif peut situer un degré particulier par rapport à un autre. Il arrive, dans ce cas-là, que le degré dont il s'agit n'ait pas de corrélat précis :

24. Sous ce régime [de Louis XIV], le déracinement des provinces françaises, la destruction de la vie locale, atteint un degré *bien plus* élevé. Le XVIII^e siècle fut une accalmie. (S. Weil, *Œuvres*, 1929)

Dans cet exemple, l'auteur décrit le degré de déracinement et de destruction de l'époque de Louis XIV comme ayant atteint un degré supérieur par rapport à la période antérieure, sans pour autant décrire exactement les phénomènes correspondant à ce degré bien plus élevé. La description qui suit porte directement sur ce qui advint après le régime de Louis XIV.

Certains adjectifs expriment le jugement du locuteur mais le degré est jugé en fonction d'autres degrés : le fait d'être idéal, en (25), confère le sens de haut degré :

25. [...] pour avoir du style, un français n'a qu'à écrire comme les bons auteurs français. Cette langue semblerait donc avoir atteint un degré *idéal* d'unité, [...]. (C. Bally, *Le langage et la vie*, 1913)

En (25), même si elle n'est pas explicite, la relation supposée entre un degré idéal et son corrélat peut se trouver dans le contexte :

26. Le français a atteint un degré idéal d'unité, de telle sorte que pour avoir du style, un Français n'a qu'à écrire comme les bons auteurs français.

Certains adjectifs se construisent avec un complément phrastique qui indique le corrélat du degré :

27. Anvers, même à la fin de ce siècle, n'avait au contraire pas encore atteint un degré de maturité *suffisant* pour faire pénétrer cette âme dans la nature originelle de la Flandre. (É. Faure, *L'histoire de l'art*, 1921)

3.3. Relative modifiant degré

Une proposition relative qui modifie le nom *degré* peut avoir deux interprétations : soit fonctionner comme adjectif intensif, soit préciser ce à quoi correspond le degré en question, décrivant donc le corrélat de ce degré.

3.3.1. Relative équivalente d'un adjectif

Dans cette interprétation, la relative peut être remplacée par un adjectif intensif sémantiquement proche ou en relation dérivationnelle avec le verbe de la relative accompagné de sa modalité, ou par un participe présent ou passé formé sur le verbe de la relative :

28. a) Cependant, la puissance de la France atteint un degré *auquel rien, à cette époque, ne saurait être comparé*. (C. de Gaulle, *Discours et messages*, 1970)
= ... un degré *incomparable*
b) Plusieurs langues parlées avant les grecs et les romains ont atteint un degré de perfection *que beaucoup de nos langues ignorent*. (C. Bally, *Le langage et la vie*, 1913)

= ... un degré de perfection (ignoré + inconnu) de beaucoup de nos langues

Dans ces deux exemples, on peut substituer aux relatives modifiant le SN en *degré* des adjectifs d'intensité comme ceux que nous avons observés ci-dessus.

3.3.2. Relative désignant un corrélat résultatif

Dans le second cas de figure, la relative peut décrire un phénomène corrélé au degré de propriété ou d'état correspondant, ou en résultant. Cet aspect résultatif peut s'exprimer par le fait que le SN en *degré* a la fonction sujet du verbe causatif dans la relative :

29. Au début du XX^e siècle, la machine à vapeur alternative a atteint un degré de perfection *extrême qui lui permet de fonctionner sans pannes pendant plusieurs mois*. (M. Benoist, *Les transports maritimes*, 1961)

Le verbe *permettre* prend pour sujet le SN formé sur *degré* et comme complément, un événement déclenché par ce *degré* : une relation de cause à effet lie clairement celui-ci et l'événement :

30. Le degré de perfection extrême atteint par la machine à vapeur alternative a permis à cette dernière de fonctionner sans pannes pendant plusieurs mois.

Comme nous l'avons observé, dans les constructions à *atteindre*, le nom *degré* est rarement attesté avec les adjectifs intensifs de la zone basse ou intermédiaire. De fait, il est sémantiquement incongru de construire des phrases telles que :

31. #La machine à vapeur a atteint un degré de perfection (faible + intermédiaire).

Une relative peut s'attacher directement au syntagme *un degré de Nint* sans modifieur adjectival. En (29), il est en effet possible d'omettre l'adjectif d'intensité *extrême*, pour avoir une phrase de la même interprétation (32a) :

32. a) La machine à vapeur a atteint un degré de perfection qui lui permet de fonctionner sans pannes.

b) #La machine à vapeur a atteint un degré de perfection.

Comme le montre l'exemple (32b), le SN indéfini *un degré de Nint* n'est pas interprétable. Par ailleurs, le corrélatif *tel...que* crée une phrase d'une interprétation équivalente à (29) :

33. La machine à vapeur a atteint un tel degré de perfection qu'elle peut fonctionner sans pannes pendant plusieurs mois.

Ainsi est-il possible de conclure que certaines structures à relative :

34. (Nsiège atteindre un degré de Nint Rel + Nint atteindre un degré Rel)

comportent l'expression de l'intensité forte qui aboutit à un phénomène corrélé, résultant de ce degré atteint.

Contrairement à la construction corrélatrice, cependant, l'expression d'un résultat n'est pas obligatoire dans les constructions en *atteindre*, à condition de restituer des adjectifs de haut degré, comme *extrême* en (35a). Le locuteur ne sentirait pas la nécessité de spécifier en quoi consiste ce degré extrême, pas plus que le lecteur ne ressentirait celle de le savoir, si le thème discursif n'était pas précisément le degré de perfection de la machine à vapeur, mais, p. ex., le décor technologique de la Révolution industrielle, en contraste : (35a) peut être suivi de (35b), sans précision sur le degré extrême :

35. a) La machine à vapeur a atteint un degré de perfection extrême.

b) Le procédé Bessemer facilite la production d'acier. Étienne Lenoir invente le moteur à explosion à essence. (wikipedia.org)

3.4. Expressions du corrélat

Le corrélat du degré est exprimé par divers moyens syntaxiques : soit A la construction avec *atteindre*, et C le corrélat de ce degré :

- Relation parataxique

A. C. / (C. A.)

- Relation hypotaxique

Conj A, C. / Conj C, A. / A (une fois atteint), C.

– Intégration dans une phrase

La prédication de haut degré syntaxiquement « supportée » par la séquence (support) *atteindre un degré* est subjective lorsqu'elle porte sur un domaine intensif : nous avons observé ci-dessus que les adjectifs cooccurrents du nom *degré* sont sémantiquement ceux d'intensité haute, commutables avec les adjectifs subjectifs. Malgré son sens lexical de base, le nom *degré* n'implique pas dans ces combinaisons l'existence d'une échelle sur laquelle coulisse librement un pointeur (Kleiber 2007), mais il sert de béquille formelle pour thématiser l'aspect intensif d'un nom intensif qui se déploie à sens unique à partir du degré zéro (Van de Velde 1995).

L'introduction dans un discours du nom *degré* suggère qu'il peut éventuellement être un thème de discours et en effet, l'emploi de la construction *atteindre un degré...Adj s'accompagne* souvent d'une expression d'un corrélat du degré en question.

3.4.1. Parataxe

3.4.1.1. A. C.

La phrase exprimant le degré est donnée d'abord, suivie de phrases exprimant le corrélat :

36. [...] le procès Slansky, [...], atteignit un degré supérieur dans l'ignominie. Typiquement stalinien, il afficha des tendances ouvertement antisémites, onze accusés sur quatorze étant juifs et dénoncés en tant que tels. [...] Les accusés avaient été systématiquement torturés et avaient « avoué » (avoir comploté avec Tito). À l'exception d'Arthur London et de trois autres, ils furent exécutés. (L. Schwartz, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997)

3.4.1.2. C. A.

Le corrélat du degré est exprimé dans la première phrase, suivie de la seconde décrivant le degré atteint. Ce cas de figure est rare et aucun exemple attesté ne correspond vraiment à cette configuration, à part l'exemple (25), qui est modalisé. Il n'est pas impossible, cependant, d'imaginer un cas de ce type :

37. Luc a réussi à arrêter de fumer. Il a finalement atteint un haut degré de contrôle de soi.

3.4.1.3. Pseudo-coordination

Dans une structure parataxique de coordination, la relation causale s'établit entre deux phrases coordonnées, indépendantes (38a) ou relatives (38b). Dans les deux cas, l'ordre des éléments est « A – C » :

38. a) [...] quelques-unes d'entre elles ont atteint un *assez haut* degré de civilisation et se sont fait remarquer soit par l'invention d'une écriture (Bamom), soit par une industrie artistique remarquable (Edo), [...]. (M. Delafosse, *Langues du Soudan et de la Guinée*, 1952)
b) Un deuxième groupe rassemble des habitudes très fortement ancrées dont la structure a atteint un degré très élevé d'automatisme et qui, dans certaines circonstances, partent toutes seules. (P. Ricœur, *Philosophie de la volonté*, 1949)

3.4.2. Hypotaxe

3.4.2.1. Conj A, C

La phrase exprimant le degré est introduite par une conjonction de subordination et le corrélat du degré apparaît comme phrase principale :

39. Dès que le radar et ses dérivés de radionavigation ont atteint un haut degré de précision, l'on a songé à les appliquer aux problèmes géodésiques et topographiques. (B. Decaux, *La mesure précise du temps en fonction des exigences nouvelles de la science*, 1959)

3.4.2.2. Conj C, A

Un cas de ce genre a été observé dans le corpus, mais la phrase matrice vient en premier, au passif :

40. a) Pour ce qui est des transitions entre ces divers niveaux, il est évident qu'un degré supérieur d'abstraction est atteint si à D on ajoute ou

substitue C, B ou A, si à CD on ajoute ou substitue B ou A, etc. (V. Brøndal, *Structure et variabilité des systèmes morphologiques*, 1935)

b) Si à D on ajoute ou substitue C, B ou A, un degré supérieur d'abstraction est atteint.

L'exemple (40a) présente la structure (40b), de la forme *Conj C, A*.

3.4.2.3. Une fois atteint... (A), C

La phrase en *atteindre* est transformée en construction absolue, avec le SN en *degré* comme élément pivot, la phrase matrice décrivant le résultat :

41. [...] un degré critique de violence une fois atteint, impossible de ne pas douer chaque lame d'un esprit de compétition, [...]. (J. Gracq, *Carnets du grand chemin*, 1992)

3.4.3. Intégration dans une même phrase de la relation A-C

La relation entre A et C peut s'exprimer au sein d'une même phrase où A et C sont des arguments du verbe principal. Souvent, l'un des deux est nominalisé et l'autre se réalise comme une proposition subordonnée :

42. [...] et tout haut degré de subduction que le verbe atteint le fait apparaître, dans la mémoire, subductif par rapport au souvenir qu'il a laissé de lui-même sous une subduction moindre. (G. Guillaume, *Théorie des auxiliaires*, 1936)

L'intégration dans une seule proposition peut suivre également l'ordre inverse :

43. [...] mais il faut que le travailleur soit obligé de toujours garder présente à l'esprit la conception directrice du travail qu'il exécute, de manière à pouvoir l'appliquer intelligemment à des cas particuliers toujours nouveaux. Une telle présence d'esprit a naturellement pour condition que cette fluidité du corps que produisent l'habitude et l'habileté atteigne un degré fort élevé. (S. Weil, *Œuvres*, 1929)

En (43), la construction verbale complexe (ou verbe support) *avoir pour*²³ pose comme sujet le complément du nom introduit par la préposition *pour*. Nous pouvons paraphraser la phrase en question par une construction spécificatiionnelle copulative :

44. La condition d'une telle présence d'esprit est que cette fluidité du corps atteigne un degré fort élevé.

Le vrai élément prédicatif qui sélectionne les arguments en (43) est donc le nom *condition* et le *degré fort élevé* est donné comme une condition suffisante d'une telle présence d'esprit chez le travailleur. La partie C de la dernière phrase de (43) peut être restituée en proposition à partir du contexte (45b), tandis que la partie A (45a) prend la forme propositionnelle telle qu'elle apparaît en (43) :

45. a) Cette fluidité du corps que produisent l'habitude et l'habileté atteint un degré fort élevé.
b) Le travailleur garde présente à l'esprit la conception directrice du travail qu'il exécute, de manière à pouvoir l'appliquer intelligemment à des cas particuliers toujours nouveaux.

4. CONCLUSION

Sur le plan de la sémantique lexicale, à travers la description d'occurrences de syntagmes nominaux indéfinis, nous avons montré que, contrairement à l'intuition qui consiste à voir le nom *degré* comme un point sur une échelle, changeant de position librement, lorsque ce nom s'applique à un domaine abstrait, dans une phrase où il est complément du verbe support approprié *atteindre*, il ne le fait pas de façon arbitraire, mais de façon polarisée, pour ne désigner que la zone « supérieure »

²³ C'est une construction que nous avons appelée *extension transitive d'une construction spécificatiionnelle*, cf. Nakamura (2016, 2017).

d'une échelle imaginable de ce domaine. Cela est conforme aux observations de D. Van de Velde (1995) qui catégorise précisément ce nom comme un « spécifieur » nominal des noms de « grandeurs intensives », toujours accompagné d'adjectifs intensifs. Le biais sélectif semble en effet provenir des spécificités du nom intensif, dont l'échelle d'intensité – si échelle il y a –, part du degré zéro et s'étend de façon inhérente vers une intensité forte. Or, dire qu'une propriété atteint un haut degré ne dit rien sur ce degré même : sans mesure objective, les degrés d'une propriété ou d'un état restent foncièrement subjectifs. La catégorisation reste donc paradoxalement subjective et approximative (c'est-à-dire, malgré l'« objectivité » du nom *degré*) et dans un discours, le locuteur qui emploie des constructions du type *atteindre un degré Adj* explicite souvent l'attribution de ce haut degré à travers la description du corrélat de ce degré, tant que le thème discursif porte sur ce degré même. De ce point de vue, malgré sa forme indéfinie, le SN complexe *un degré Adj de Nint* possède les caractéristiques des noms sous-spécifiés (Legallois 2008).

Sur le plan métalinguistique, nous avons montré en recourant à la méthodologie distributionnelle du lexique-grammaire que catégoriser le nom *degré* comme un spécifieur nominal ne met pas pleinement en valeur sa fonction, car il ne peut pas tenir lieu de déterminant. Il s'accompagne de modifieurs qui servent de prédicat dominant dans la phrase. De ce point de vue, *un degré* est un support d'adjectifs. En même temps, ce nom fonctionne comme un focalisateur d'une des facettes que partagent tous les noms de grandeurs intensives, qui est...l'intensité. L'étiquette de « spécifieur nominal » est, hélas, une catégorisation approximative, qui risque de brouiller la description adéquate des emplois de ce nom.

Références

- BENNINGER C. (1999), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Metz : Université de Metz.
- CAPIN D., BENNINGER C. & VLADIMIRSKA J. (2020), « De la catégorisation subjective : procédés et pratiques linguistiques », ce volume.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap-Paris : Ophrys.
- GIRY-SCHNEIDER J. (1996), « La notion de modifieur obligatoire dans des phrases à verbe support avoir complexes », *Langages* 121, 19-34.
- GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français 2 : syntaxe du nom*, Paris : Larousse.
- GROSS M. (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, 7-52.
- GROSS M. (1998), « La fonction sémantique des verbes supports », *Travaux de linguistique* 37, 25-46.
- HARRIS Z. S. (1976), *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Seuil.
- HYBERTIE C. (1996), *La conséquence en français*, Paris-Gap : Ophrys.
- KLEIBER G. (1987), « Quelques réflexions sur le vague dans les langues naturelles », in *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris : Société pour l'Information Grammaticale, 157-172.
- KLEIBER G. (2007), « À la recherche de l'intensité », *Langue française* 177, 63-76.
- KLEIBER G. (2016), « Déterminants et noms de propriétés », in A. Gautier, E. Havu & D. Van Raemdonck (éds), *DéterminationS*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 127-143.
- LAPORTE É. (1997), « Noms appropriés à modifieur obligatoire », *Langages* 126, 79-104.
- LEGALLOIS D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, 109-127.
- MILNER J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français*, Paris : Armand Colin.
- MULLER C. (2008), *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- NAKAMURA T. (2016), « Pour $\emptyset N$: absence de déterminant dans la construction *N avoir pour N X* », in A. Gautier, E. Havu & D. Van Raemdonck (éds), *DéterminationS*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 217-233.
- NAKAMURA T. (2017), « Extensions transitives de constructions transitives », *Langue française* 194, 69-83.
- NAKAMURA T. & MARQUE-PUCHEU C. (2018), « La construction à un point X en relation avec l'exclamative en à quel point », in F. Neveu & al. (éds), *6^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612014>].
- ROMERO C. (2017), *L'intensité et son expression en français*, Paris-Gap : Ophrys.
- VAN DE VELDE D. (1995), *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstraction*, Louvain-Paris : Peeters.